

Conditions Générales du Contrat

I – Obligations générales :

- 1) Le locataire s'oblige à n'occuper les lieux que personnellement, de les habiter « en bon père de famille » et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille.
- 2) Il ne peut se substituer quelque personne que ce soit, ni sous-louer même gratuitement les lieux loués.
- 3) Il ne peut faire occuper les locaux par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué dans le contrat de réservation
- 4) Sauf mention au contrat, il ne peut introduire d'animaux dans les locaux.
- 5) Il doit prévenir immédiatement le bailleur des sinistres se produisant ou pouvant se produire et laisser accès aux locaux pour l'exécution des travaux d'urgence qui seraient nécessaires,
- 6) Il répond des dégradations et pertes à moins qu'il ne prouve qu'elles ne soient pas de son fait.
- 7) Il prévient le bailleur de son départ et prend rendez-vous pour les formalités de sortie au moins trois jours à l'avance.
- 8) Le bailleur s'oblige à délivrer les lieux loués suivant l'état descriptif.
- 9) Il assure au locataire une jouissance paisible.

II – Réservation : La réservation est définitive uniquement après encaissement de l'acompte accompagné de la demande de réservation dûment remplie.

Le solde du prix de la location doit être versé au plus tard 30 jours avant le début du séjour, faute d'encaissement la réservation est considérée comme annulée par le client.

Pour toute réservation moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour est à régler.

III - Loyers et Charges : La location est consentie moyennant le prix, de :

Basse saison	Du 1er Mai au 26 Juin & du 4 Septembre au 2 Octobre 2010	500 €
Moyenne saison	du 26 Juin au 10 Juillet & du 21 Août au 4 Septembre 2010	700 €
Haute saison	du 10 Juillet au 21 Août 2010	800 €

La taxe de séjour est de 0,24 € par nuit et par personne. (Les enfants de moins de 13 ans sont exonérés).

IV - Animaux domestiques : Les animaux ne sont pas acceptés.

V – Règlement : Par chèque bancaire ou postal rempli à l'ordre de Mme MONLONG Danielle.

VI - Assurance : Le locataire doit être assuré contre les risques locatifs usuels et notamment le vol, l'incendie, les dégâts des eaux. Il est responsable des dommages causés aux tiers sans que le bailleur puisse être recherché à ce sujet.

VII - Modification : Toute modification de la réservation, après accord éventuel devra être confirmé par écrit par le client.

VIII - Annulation : Prise en compte à réception du courrier d'annulation. Nous retenons une partie du montant total du séjour :

- Plus de 60 jours avant le début du séjour : **20 %** - Entre 60 et 30 jours : **40 %** - Moins de 30 jours : **100 %**
- Tout séjour interrompu ne donnera lieu à aucun remboursement

IX - Dépôt de garantie : Le locataire versera au bailleur lors de la remise des clefs la somme de **250 €**. Cette somme sera restituée sans intérêt au départ du locataire (déduction faite des détériorations ou manquants éventuels) si le logement est prêt à être reloué immédiatement (nettoyage final effectué).

Si le nettoyage n'a pas été correctement effectué par vos soins, une somme de **50 €** sera retenue sur votre caution initiale.

En cas de départ en l'absence du propriétaire, la caution sera renvoyée par courrier.

Aucune contestation possible ne sera admise lors d'un départ sans état des lieux.

LE BAILLEUR

Le LOCATAIRE
Lu et approuvé, date et signature

Etat Descriptif

I - Renseignements Généraux

La Maison meublée est située: Route de Lahitte 40160 PARENTIS EN BORN

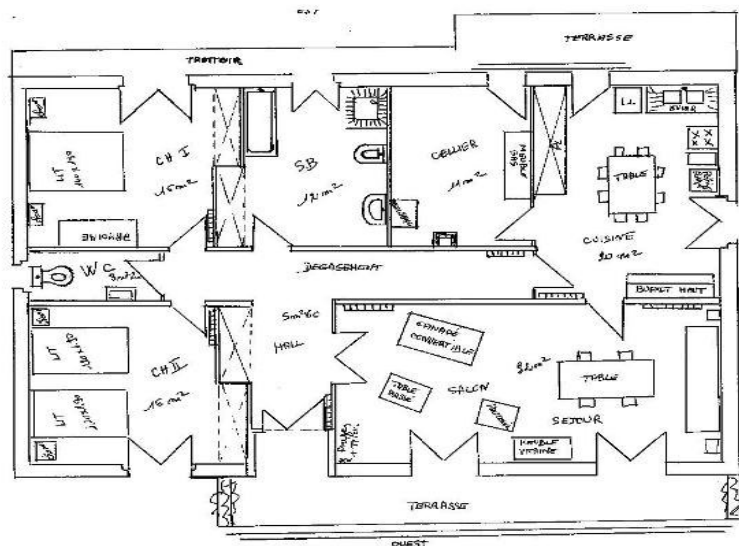
Toulouse : 05 62 72 08 18 – Parentis 05 47 81 03 17 – Portable : 06 12 45 39 41

II - Principales caractéristiques du meublé

Le meublé est prévu pour loger 6 à 7 personnes, il est situé dans une ville de 5 000 habitants à 3 km du centre où se trouvent tous les commerces, à 1 km du lac et du port, école de voile, boulo-drome, jeux d'enfants. Pistes cyclables, Golf à 10 km, l'océan est à 17 km (20 mn en voiture)

C'est une Maison de plein pied construite en 1982 sur un terrain de 5 300 m² d'une surface habitable de 130 m² et comprenant:

- Salon Séjour : de 32 m² avec convertible 2 places, 1 table basse, 1 fauteuil, 1 bahut, une table, 6 chaises
- Chambre I : de 12 m² avec 1 lit de 140, 1 table de chevet, 1 lampe, une armoire, un placard, 1 chaise
- Chambre II : de 12 m² avec 2 lits de 120, 2 tables de chevet, 2 lampes, un placard, 1 chaise
- Cuisine : de 20 m² avec, 1 table, 7 chaises, 1 évier en émail 2 bacs 2 égouttoirs, réfrigérateur, lave vaisselle, micro onde, cuisinière à gaz, cafetière électrique, grille pain, 1 grand placard avec la vaisselle. L'équipement de la cuisine permet la réalisation de repas pour 12 convives.
- Cellier : de 12 m² avec la chaudière mixte au gaz, un meuble bas, lave linge, table et fer à repasser, séchoirs à linge mobiles.
- Salle de bain : de 12 m² avec douche, baignoire, lavabo, bidet, porte serviette, 1 chaise, 1 placard.
- W.C. : avec lave-mains



Divers équipements:

Prises télévision hertzienne et parabole pour canal + dans le salon, Aspirateur, Radiateur électrique,

III - Autres prestations

- Les couvertures, les draps et les torchons sont fournis. Les lits peuvent être faits à l'arrivée. A prévoir : linge de toilette, (location possible)
- Kit bébé possible : lit parapluie, table à langer, chaise haute (à réserver en même temps que le séjour).
- A votre service : Wifi gratuite
- Le ménage peut être assuré en fin de séjour moyennant la somme de 50 €.

Photos et descriptif sur le site Internet <http://www.villa-parentis.com>

Extérieur :

Le locataire dispose d'un terrain clôturé d'environ 700 m² sur lequel se trouve : un séchoir à linge fixe, un barbecue, un salon de jardin, une tonnelle (en juillet et août).

Plusieurs places de stationnement de véhicules sont possibles sur le côté Sud de la maison.

Sur l'autre partie du terrain d'environ 3 000 m² se trouve un bâtiment indépendant composé de 2 garages et un appartement, occupé par le propriétaire, ainsi qu'un jardin potager d'environ 1000 m²